

# Élections européennes 2014

**culture**  
**ACTION**  
**europe**

La plateforme politique  
pour les arts et la culture

**Le projet européen n'est pas qu'une simple  
forme de gouvernement, c'est un projet de paix  
culturel !**





# Élections européennes 2014

Les prochaines **élections européennes** de mai 2014 seront décisives et doivent être préparées suffisamment à l'avance afin de garantir l'intégration de la culture dans l'agenda politique et d'encourager l'élection de représentants compétents et engagés au Parlement européen.

## TABLE DES MATIÈRES

### **Partie 1: Pourquoi est-ce important ?**

- |   |   |
|---|---|
| 1. Le projet européen n'est pas qu'une simple forme de gouvernement, c'est un projet de paix culturelle | 3 |
| 2. L'écart entre les citoyens et les institutions démocratiques doit être réduit                        | 3 |
| 3. La croissance économique seule ne suffit pas à favoriser le développement humain                     | 3 |
| 4. Le système politique de l'UE est en pleine mutation  | 4 |
| Le message de CAE aux candidats et partis   | 4 |
| Le message de CAE aux membres et citoyens   | 4 |

### **Partie 2: Comment ça fonctionne ?**

- |   |   |
|---|---|
| Nouvelles des élections européennes de 2014         | 5 |
| Le système électoral dans différents pays européens | 6 |
| Et chez vous ?                                      | 7 |

### **Partie 3: Comment agir ?**

- |                   |    |
|-------------------|----|
| Arguments         | 9  |
| Actions et cibles | 12 |
| Calendrier        | 15 |

Annexe 1: L'APPEL DE CULTURE ACTION EUROPE POUR LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES DE 2014 16

Annexe 2: CANDIDATS À LA PRÉSIDENTIE DE LA COMMISSION DES PRINCIPAUX PARTIS EUROPÉENS 19

## **POURQUOI EST-CE IMPORTANT ?**

### **1. Le projet européen n'est pas qu'une simple forme de gouvernement, c'est un projet de paix culturelle !**

L'Union européenne représente la tentative la plus ambitieuse d'établir une forme de démocratie où coexistent les dimensions locales et mondiales. La construction d'une identité européenne partagée constitue un défi extraordinaire. En effet, elle implique de réduire la souveraineté d'anciennes nations bien établies. Une communauté qui n'est non plus définie par une langue, une culture ou une religion mais par une volonté commune d'organiser une vie sociale autour d'une identité intrinsèquement complexe. Par conséquent, l'avenir de l'Europe dépend de facteurs culturels au sens large : comment des nations et des États différents peuvent-ils se réunir autour d'un projet commun fondé sur le respect des diversités culturelles ?

Jusqu'à présent, l'intégration de l'UE s'est faite au bénéfice de la dimension économique. Les années à venir, à commencer par les élections européennes de 2014, devraient être mises à profit pour développer les dimensions politique et culturelle de l'Union. Une Europe plus humanisée est indispensable.

### **2. L'écart entre les institutions démocratiques et les citoyens doit être réduit**

Les élections européennes, qui se dérouleront du 22 au 25 mai 2014, auront un impact significatif sur les stratégies et les politiques mises en place par l'Union pour sortir de la crise économique et démocratique actuelle. Culture Action Europe et ses membres devraient plaider en faveur de modèles de développement durables, justes et démocratiques, enracinés dans les atouts culturels dont dispose l'Europe. Les élections du Parlement européen se sont tenues pour la première fois en Croatie, en avril 2013. Elles se sont caractérisées par un faible taux de participation (moins de 20%) et un sentiment de méfiance des citoyens envers les décideurs politiques et l'Union européenne en général, donnant le ton pour les élections de 2014. Le manque de confiance à l'égard des représentants politiques et des institutions alimente l'anxiété et la colère : un mélange explosif en politique.

L'Europe étant toujours enlisée dans une crise économique, le ressentiment envers Bruxelles est plus marqué que jamais. Trop d'européens accusent l'Union européenne d'être responsable de la « crise » et considèrent l'euro comme un échec. Cette analyse simpliste ignore pourtant le fait qu'une grande part de la responsabilité est encore détenue par les gouvernements nationaux. Les citoyens critiquent les mesures d'austérité continues de l'Union, alors que certaines communautés perdent l'accès à des services vitaux. De récentes études menées par la Gallup Organisation dans le cadre de son sondage mondial, mettent en lumière une corrélation évidente entre la perception d'un niveau de bien-être en baisse et le sentiment de méfiance grandissant des citoyens envers les systèmes politiques.

Il est indispensable de faire face aux forces populistes, anti-européennes et xénophobes : le risque de voir s'accroître leur pouvoir (anti-)politique au sein du Parlement européen existe bel est bien, un pouvoir non plus marginal mais pouvant paralyser le développement de l'Union.

### **3. La croissance économique seule ne suffit pas à favoriser le développement humain**

Ces vingt dernières années, les inégalités se sont accentuées dans toute l'Europe. L'écart entre les riches et les autres s'est élargi, avec des standards de vie se rapprochant du seuil de pauvreté. Parallèlement, et sans doute par conséquent, la participation culturelle a drastiquement chuté dans plusieurs pays européens. Force est de constater que l'instabilité économique va de pair avec la récession culturelle.

Les gouvernements européens font face à de nouveaux défis. Ils sont appelés à garantir un bien-être individuel et collectif, non seulement sur le plan économique mais en assurant également la cohésion sociale, la santé, l'éducation, ainsi que le développement d'un sentiment d'appartenance et le respect des droits de l'homme pour tous les citoyens.

Pour ce faire, il est indispensable d'investir largement dans le capital social, qui dépend en fin de compte du niveau de développement culturel et de la qualité de la vie quotidienne. Il est aussi essentiel d'améliorer la capacité à coopérer, à créer et à faire preuve de curiosité, que de développer un raisonnement logique. En outre, les arts et les sciences contribuent largement à améliorer ces capacités, en particulier la qualité de l'éducation et son accessibilité. Nous espérons que le Parlement européen adoptera des stratégies dans cette direction car ces dernières sont essentielles au développement d'une société pleinement durable où les droits de l'homme, les libertés civiles et le bien-être partagé puissent évoluer.

Le développement culturel et humain constitue la base sur laquelle l'Europe peut prospérer et c'est sur cette base que la stratégie Europe 2020 (la stratégie de l'UE pour la décennie en cours) doit être révisée.

#### **4. Le système politique de l'UE est en pleine mutation**

Les élections européennes de 2014 seront les premières à avoir lieu depuis l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne. Le fait que le Parlement européen puisse avoir voix au chapitre dans la désignation du futur président de la Commission représente un changement considérable. En effet, les partis politiques européens se sont engagés à nommer leurs candidats à la présidence de la Commission, ce qui pourrait ouvrir la voie à un leadership plus fort au sein de l'Union européenne et alimenter une campagne plus politique pour l'élection des eurodéputés en mai.

##### **Le message de CAE adressé aux candidats et aux partis**

Nous avons élaboré, en collaboration avec nos membres et partenaires, un manifeste politique pour les élections (voir l'annexe 1) que nous avons envoyé aux partis politiques européens, aux groupes politiques au PE et à tous les eurodéputés actuels.

##### **Le message de CAE adressé aux membres et aux citoyens**

**Nous demandons à tous les citoyens et, en particulier, à nos membres, aux opérateurs culturels, aux artistes, aux intellectuels et aux supporters, d'agir** et d'influencer l'agenda politique en amont de la campagne plutôt que de se contenter de réagir aux programmes et aux déclarations des partis et des candidats. Nous vous demandons donc d'être le plus proactif possible avant le lancement officiel de la campagne prévu pour février 2014 dans votre pays.

**L'objectif général** est de se battre pour intégrer la culture en tant qu'élément indispensable au développement durable dans le débat public. **Nous visons également** à établir des relations étroites avec les futurs eurodéputés et nous les encourageons à placer la culture parmi leurs priorités.

Nous aurons besoin de vous tous pour **répertorier les propositions des partis et des candidats ainsi que pour organiser des rencontres avec les représentants nationaux** des différents partis politiques. En outre, nous vous demanderons de nous aider à identifier les candidats, potentiels ou déjà déclarés, avec qui nous devrions dialoguer (voir la partie 2 sur les différents systèmes électoraux existant au sein de l'UE et parcourir la boîte à outils pour des suggestions d'activités en fonction du système en place dans votre pays).

**Les réseaux, les associations nationales ou les institutions culturelles** pourraient jouer un rôle crucial au moment d'établir un dialogue avec les partis nationaux et d'influencer l'agenda politique lors de la campagne des élections européennes. Des organisations culturelles locales et des opérateurs actifs dans divers secteurs culturels pourraient être les meilleurs médiateurs et relais pour sensibiliser et mobiliser les citoyens. En effet, il est essentiel de coordonner les actions entre ces deux différents niveaux.

Compte tenu de tous ces éléments, nous demandons aux membres de Culture Action Europe de s'engager directement dans des actions de promotion, d'encourager leurs membres et les membres de leurs membres au niveau le plus local possible, et d'aborder la question des prochaines élections en communiquant et en échangeant avec le public et les citoyens. (Voir la boîte à outils pour des suggestions d'activités en fonction de la nature de votre organisation).

# COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

## Contexte et éléments à prendre en compte

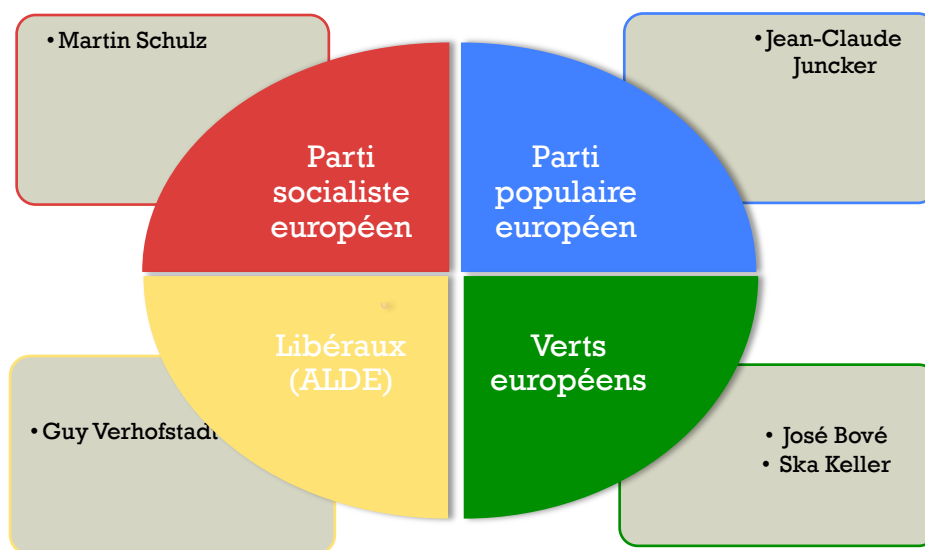
### Élections européennes de 2014 : quelles nouveautés ?

Les élections européennes de 2014 seront les premières à avoir lieu depuis l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne. Les deux modifications principales introduites par le traité et qui affectent le processus électoral sont les suivantes :

- Le traité de Lisbonne fixe à 751 le nombre maximum de sièges au Parlement européen. Actuellement, le PE compte 754 eurodéputés. La Croatie, qui a rejoint l'UE en 2013, a droit à 12 sièges, ce qui porte temporairement à 766 le nombre total des eurodéputés. Pour ne pas dépasser les 751 sièges prévus par le traité de Lisbonne pour les élections européennes de 2014, 15 sièges doivent être cédés.
- Les membres du Parlement éliront le président de la Commission européenne (CE) sur la base d'une proposition du Conseil européen en tenant compte des résultats des élections européennes (article 17, alinéa 7 du traité sur l'Union européenne). Quelques personnalités politiques de premier plan ont déjà émergé parmi les candidats tandis que les différents partis européens s'organisent afin de désigner leurs candidats respectifs (voir le graphique ci-dessous).

Sur le plan national, les partis politiques présentent leurs candidats pour les élections mais, une fois élus, la majorité des eurodéputés choisit de devenir membre d'un groupe politique transnational (vert, libéral, populaire, social-démocrate, gauche unie...). La nuit des élections, nous découvrirons lequel de ces groupes politiques européens exercera la plus grande influence sur les décisions qui seront prises au cours de la prochaine législature.

Les partis politiques européens joueront très probablement un rôle plus important lors des élections du PE en 2014, comme l'ont recommandé la Commission et les représentants de la société civile, dans le but de mobiliser les électeurs en proposant une campagne plus politique au niveau européen. La Commission a notamment conseillé aux partis européens d'afficher leurs logos sur les bulletins de vote afin de permettre aux électeurs d'identifier l'appartenance politique des candidats sur le plan européen.



Pour plus d'info sur les candidats à la CE des partis européens voir annexe 2.  
Une liste des partis européens est disponible p.15

## Les systèmes électoraux dans les différents pays européens

Chaque État membre a le droit d'élire un nombre déterminé de membres au Parlement européen (eurodéputés). L'attribution des sièges est précisée dans les traités européens : les pays très peuplés disposent de plus de sièges que les pays moins peuplés mais ces derniers bénéficient de plus de sièges que ce que la stricte proportionnalité requiert. Selon le traité de Lisbonne, pour les élections de 2014, le nombre d'eurodéputés varie de 6 sièges pour Malte, le Luxembourg, Chypre et l'Estonie à 96 pour l'Allemagne.

Les pratiques de vote ne sont pas identiques dans tous les pays d'Europe, bien qu'il existe des points communs. C'est au niveau de la représentation proportionnelle que se situe la plus grande différence. En effet, ce système électoral donne l'opportunité aux plus grands et aux plus petits États d'envoyer leurs représentants au Parlement européen en fonction du nombre de voix qu'ils obtiennent. Toutefois, chaque État est libre de décider de certains aspects importants de la procédure de vote. Par exemple, certains États découpent leur territoire en circonscriptions électorales régionales alors que d'autres se contentent d'une seule circonscription. Selon leurs traditions électorales,

### Quelques exemples des grandes tendances européennes...

**GB** : La Grande-Bretagne est divisée en circonscriptions représentant l'Écosse, le Pays de Galles, l'Irlande du Nord ainsi que toutes les régions d'Angleterre. Les circonscriptions de Grande-Bretagne (Angleterre, Écosse et Pays de Galles) ont recours aux listes de parti.

Comme le veut la tradition irlandaise, l'Irlande du Nord continue d'utiliser le *scrutin à vote unique transférable (VUT)*. L'objectif de ce système électoral est d'assurer une représentation proportionnelle par le biais de voix classées en circonscriptions multi-sièges (districts électoraux). Selon le scrutin à vote unique transférable, un électeur ne dispose que d'une seule voix qui est initialement attribuée à son ou sa candidat(e) préféré(e). Par la suite, à mesure que le décompte se poursuit et que les candidats sont élus ou éliminés, cette voix est transférée aux autres candidats en fonction des préférences des électeurs, proportionnellement aux voix excédentaires ou rejetées. Le mécanisme exact de répartition des voix peut varier.

Le système assure une représentation proportionnelle approximative et permet de voter de manière explicite pour des candidats, et non pas pour des listes de parti fermées. En outre, il réduit le nombre de voix « gaspillées » en transférant les voix vers d'autres candidats pour éviter que celles-ci ne soient gaspillées pour des candidats qui gagneront ou perdront à coup sûr.

**France** : la France est scindée en 8 circonscriptions, qui élisent chacune leurs membres par représentation proportionnelle (RP) à scrutin de liste. Les listes de parti sont fermées et bloquées, ce qui signifie que les électeurs n'ont pas l'opportunité d'exprimer leurs préférences pour un candidat en particulier.

**Belgique** : La Belgique est fractionnée en 3 circonscriptions : le collège électoral néerlandophone, le collège électoral francophone et le collège électoral germanophone. Les deux premières élisent leurs eurodéputés en recourant à la représentation proportionnelle à scrutin de liste tandis que la circonscription germanophone n'a qu'un seul membre, qui n'est donc pas élu par un système proportionnel.

**Italie/Allemagne/Pologne** : L'Allemagne, l'Italie et la Pologne utilisent un système différent où les partis se voient attribuer des sièges sur la base de leurs élections nationales comme dans tous les États élisant les membres à partir d'une seule circonscription. Ces sièges sont attribués aux candidats figurant sur les listes régionales. Lorsque le nombre de sièges de tous les partis est connu, ceux-ci sont attribués aux candidats figurant sur les listes régionales en fonction du nombre de voix de chaque région vers le total national du parti, attribué proportionnellement aux régions. Ces subdivisions ne sont pas forcément des circonscriptions puisqu'elles ne décident pas du nombre de sièges à attribuer à chaque parti mais constituent des districts que les membres représentent après avoir été élus. Le nombre de membres pour chaque région est décidé dynamiquement après l'élection et dépend du taux de participation dans chaque région. Une région avec un taux de participation élevé entraînera une augmentation du nombre de voix pour les partis de cette région, ce qui se traduira par un plus grand nombre d'eurodéputés élus pour cette région.

## Et chez vous ?

Renseignez-vous sur le système en place dans votre pays, sur le nombre de sièges attribués à votre pays au sein du Parlement européen et sur les candidats par circonscription en consultant le site Europe Decides (<http://europedecides.eu/country-by-country/fr/>). Ce site est un outil précieux pour comprendre les élections du Parlement européen même si les données relatives aux élections nationales les plus récentes ne sont pas toujours mises à jour.

En termes de lobbying, la première étape est de savoir s'il est possible ou non de proposer ou de soutenir certains candidats en particulier, et si c'est possible, de connaître la marche à suivre. Par exemple, un candidat donné pourra être recommandé à condition que les listes de parti ne soient pas bloquées et que le scrutin à vote unique transférable soit d'application dans le pays en question.

Au contraire, quand les listes de parti sont fermées et bloquées, il ne sera pas possible de supporter un candidat après la fermeture de la liste s'il/elle ne figure pas en tête de celle-ci. Les règles en vigueur dans votre pays exerceront donc un impact sur le calendrier et la nature de vos actions. (*Voir la boîte à outils pour les « différents scénarios possibles » en fonction de votre système électoral*).



## **COMMENT AGIR ?**

### ***Outils et arguments***

Votre stratégie pour les élections doit s'articuler autour de deux questions essentielles : « Comment s'engager ? » et « Qu'attendre des futurs eurodéputés ? ». Celles-ci s'adressent à différents publics : à vos membres/partenaires, aux candidats au Parlement européen ainsi qu'aux partis politiques nationaux et européens.

Par conséquent, la première étape sera de définir le message que vous souhaitez faire passer ainsi que l'objectif que vous désirez atteindre. Par la suite, vous définirez la meilleure mesure à prendre en fonction de la nature de votre organisation et du destinataire de votre action.

Cette boîte à outils vous fournira quelques arguments et idées pour développer des actions de plaidoyer concrètes que vous utiliserez en fonction de la nature de l'organisation et de la cible visée.



Aujourd'hui, seuls 33% des citoyens européens ont confiance dans les institutions européennes. L'opinion publique dans l'Union européenne –

*Sondage Eurobaromètre standard (automne 2012)*

La législation européenne définit 80% de la législation nationale et, plus concrètement, 80% de la vie quotidienne des citoyens. Dans le même temps, les décisions de l'UE sont fortement influencées par les gouvernements nationaux.

### Des chiffres qui parlent

Le taux de participation aux élections européennes était de 43% en 2009, le plus faible depuis les premières élections directes en 1979.

84% des individus interrogés déclarent qu'ils participeraient davantage aux élections s'ils recevaient plus d'informations concernant l'impact de l'Union sur leur vie quotidienne, les programmes des partis au PE et les élections elles-mêmes.

## Arguments

→ Pour vos membres/votre communauté, collègues, famille et amis

Les prochaines élections sont cruciales : des décisions fondamentales concernant notre avenir et celui de l'Union seront prises au cours des prochaines années. Nous pouvons influencer ces décisions en exposant clairement notre vision et nos revendications aux représentants de l'Union européenne. Nous pouvons également assister en silence à l'ascension de groupements racistes et extrémistes en Europe, au moment même où le Parlement européen n'a jamais joué un rôle aussi important.

En cette période de crise/transition, nous élevons la voix pour plaider en faveur d'une meilleure intégration de la culture dans la stratégie et les politiques européennes. L'économie résulte de choix culturels et non l'inverse: nous devrions changer de tactique et limiter les références qui justifient l'importance de la culture principalement sur la base de sa valeur économique. Encore une fois, si nous choisissons de ne pas intervenir, les voix qui parlent de croissance et de finances seront les seules à être entendues alors que celles touchant le développement humain, la cohésion et l'interculturalisme et, finalement, le bien-être et le bonheur, seront reléguées au second plan.

Il apparaît donc essentiel de mobiliser autant de citoyens que possible afin d'exercer une plus grande influence au sein du Parlement prochainement élu.

La campagne pour les élections européennes offrira la possibilité de placer au centre du débat politique des questions qui intéressent réellement les citoyens européens et de plaider en faveur du projet européen que ceux-ci veulent défendre, et pas seulement en faveur de l'intégration économique.

Un argument pratique mais néanmoins solide est de rappeler le rôle que le Parlement européen peut jouer pour aider les citoyens et promouvoir l'importance de la culture dans le développement humain et sociétal, sans perdre de vue que la législation européenne exerce un impact sur 80% de la législation nationale. En pesant sur le PE, les citoyens influenceront le processus décisionnel de leur pays.

Les arguments suivants peuvent être repris dans le but de convaincre les citoyens de la nécessité de voter et de s'impliquer dans les élections du Parlement européen :

Le PE joue un rôle décisif dans le renforcement de la démocratie à l'échelle européenne.

- Le Parlement européen est actuellement la seule institution directement élue et la seule institution qui défend les intérêts des citoyens (le Conseil représente les États membres et la Commission est le gardien des traités et des intérêts de la communauté). En outre, le PE joue un rôle spécifique dans le système démocratique européen puisque le Conseil de l'UE et la Commission sont tenus de lui rendre des comptes.
- Les élections européennes sont les seules élections transnationales au monde. De plus, l'occasion pour les citoyens des 28 pays européens de faire connaître conjointement leurs points de vue ne se présente qu'une fois tous les cinq ans.

Le PE peut jouer un rôle plus important dans la construction de la société européenne à laquelle vous aspirez et dans la promotion des valeurs auxquelles vous croyez.

- Traditionnellement, le Parlement européen est l'institution la plus perméable à l'influence des citoyens car il promeut de nouvelles idées et encourage le développement politique sur des questions qui dépassent les compétences fixées par les différents traités. Moins sujet à la pression nationale que le Conseil et moins lié à la contrainte bureaucratique que la Commission, le PE est l'institution où plaider en faveur des valeurs et des principes relatifs au futur modèle de société que nous souhaitons promouvoir.

Pour conclure, si vous estimez que vos eurodéputés sont compétents, nous vous conseillons de soutenir leur réélection en communiquant avec eux et en leur demandant de s'engager publiquement à présenter votre argumentation et à rester en contact avec vous ainsi qu'avec Culture Action Europe à Bruxelles. Si vous n'êtes pas satisfaits de leur travail, n'hésitez pas à en élire d'autres !

→ Pour les candidats et leurs partis politiques

Vous pouvez utiliser les arguments ci-dessus et y ajouter ceux-ci :

La principale priorité est de combler le fossé démocratique dans la prise de décision, notamment au niveau européen. Les élections de 2014 devraient être l'occasion de rétablir les liens entre les institutions et les citoyens européens. Il est temps pour les dirigeants européens de rendre compte de ce qui intéresse réellement les citoyens et de s'assurer que leurs espoirs, leurs craintes et leurs priorités priment sur les intérêts des grandes entreprises et des marchés financiers opaques et anonymes.

Le moment est venu de développer le projet politique de l'Europe en tant que réponse à la crise qui doit être une réponse non plus seulement économique, mais également culturelle et politique. L'Europe fait face à une montée du nationalisme. Le projet européen n'aboutira pas s'il ne parvient pas à proposer une alternative politique crédible.

Cette Union politique devrait défendre les valeurs et les principes qui ont un impact sur la vie des citoyens et qui sont indispensables à la construction de sociétés plus durables et plus démocratiques. Les futurs eurodéputés doivent, entre autres, garantir la liberté d'expression et l'accès à une information indépendante et fiable, assurer l'égalité des sexes, lutter contre toute discrimination, placer l'intégration et la cohésion sociale parmi leurs priorités, jouer un rôle responsable dans le monde, garantir l'égalité d'accès à l'éducation et aux soins de santé, lutter contre le changement climatique, éradiquer la pauvreté, ... afin d'assurer la libre participation de chacun à la vie culturelle de la communauté, d'accéder à la pratique artistique et de profiter des avancées scientifiques ainsi que de leurs bénéfices.

Quelques revendications à destination des candidats et de leurs partis politiques :

- Présenter une vraie vision pour l'Europe, par le biais de leurs manifestes, ainsi qu'une alternative politique crédible, et pas une approche court-termiste qui se traduit par une politique au jour le jour.
- Inclure des représentants de la société civile dans le processus d'élaboration de leurs manifestes et inviter ces derniers à participer lors de leurs congrès électoraux qui se tiendront début 2014, au moment où ils devraient officiellement adopter leur stratégie de campagne.
- S'engager explicitement afin de garantir à tous les individus le droit de participer librement à la vie culturelle dans leur communauté, d'accéder aux arts et de profiter des avancées scientifiques ainsi que de leurs bénéfices. Intégrer en priorité le développement humain et celui du capital social dans leur programme politique.

Les décideurs européens doivent commencer à adopter une approche intégrée de la culture en tant que ressource clé pour un modèle durable de développement et promouvoir la culture comme un ensemble de capacités et d'aptitudes, et pas seulement comme un secteur économique et une source de croissance et d'emploi.

En effet, l'Europe fait aujourd'hui face à des défis radicalement différents de ceux des décennies précédentes : la population vieillit, les ressources naturelles se raréfient, les offres d'emploi manquent, et aucun retour en arrière ne sera possible. Nous ne traversons pas une période de crise mais bien une période de transition dont l'avenir dépend de nos priorités et des choix que nous faisons maintenant. Idéalement, celle-ci devrait déboucher sur l'élaboration d'un modèle ambitieux de société humaine fondé sur une pleine durabilité et adapté à une démographie changeante et à une influence mondiale alternative. C'est une vision de l'avenir pour laquelle l'Europe possède tous les atouts requis, tant concrets qu'abstraites (démocratie, droits, règle de droit, liberté d'expression, sécurité sociale/solidarité, éducation, science, large pratique artistique, patrimoine très riche, vie culturelle et artistique dynamique, sensibilité environnementale, progrès en matière d'égalité des sexes, espace public, etc.). Pour aller dans cette direction, il faut que l'Europe investisse en priorité dans le développement du capital social.

C'est un avenir auquel l'Europe peut prétendre grâce à sa culture.

Il est primordial de développer les capacités culturelles des individus, notamment la coopération et la créativité, l'ouverture à la diversité et la curiosité, le lyrisme et le raisonnement logique, afin de développer une société pleinement durable où peuvent se développer les droits de l'homme, les libertés civiles et un bien-être partagé. En outre, l'art et la science contribuent sensiblement à améliorer ces capacités tout comme une vie culturelle riche, l'éducation et la recherche. Ces domaines sont prioritaires pour développer des politiques et des actions dont dépendra l'issue de cette période de transition.

Il est temps que nous tous, citoyens, représentants de la société civile et décideurs politiques, nous prenions conscience de l'intérêt d'un discours plus large autour du développement des capacités culturelles et sociétales car celui-ci nous préoccupe tous, au même titre que la plupart des politiques qui ont un impact sur la sphère publique.

D'autres revendications à destination des candidats et de leurs partis politiques:

- Intégrer la culture dans tous les programmes et toutes les politiques de développement qui doivent être évalués par rapport à leur impact sur le développement culturel des individus et des communautés, afin d'améliorer notre capital social et nos compétences au bénéfice des relations humaines, etc.
- Promouvoir le rôle de la culture dans la lutte contre la pauvreté et la mise en place d'une économie inclusive
- Renforcer les liens entre la culture et l'éducation
- Faciliter l'accès à la culture dans toute sa diversité, en particulier pour les personnes défavorisées, issues des minorités et les jeunes
- Promouvoir le rôle de la culture en tant qu'élément essentiel des relations extérieures
- Développer la sphère publique et soutenir financièrement la vie culturelle en tant que bien commun
- Soutenir la mobilité des artistes et des opérateurs culturels au sein de l'UE et au-delà, notamment en surmontant les obstacles administratifs et financiers, afin d'encourager l'échange interculturel
- Réduire les restrictions budgétaires en favorisant l'expérimentation et l'échange de pratiques et d'initiatives à but non lucratif afin d'assurer la diversité culturelle

**Soutien à la culture au niveau européen :** Dans le Message Book de la campagne *we are more* <http://www.wearemore.eu/advocacy-tools/>, vous trouverez aussi des arguments précis afin de promouvoir le soutien européen à la culture.

## Actions et cibles

Il est indispensable d'évaluer les différents types de mesures à prendre en fonction de la nature de votre organisation. Une association nationale influencera davantage les partis nationaux en se fondant sur sa représentativité. Parallèlement, une institution culturelle locale ou une organisation de terrain pourra transmettre un message directement aux citoyens et aux électeurs potentiels. Pour jouer un rôle significatif dans ces élections, tous les types d'organisations doivent mobiliser les électeurs européens et plaider auprès des décideurs d'aujourd'hui et de demain.

### SI VOUS ÊTES UN RÉSEAU OU UNE ASSOCIATION NATIONALE

### SI VOUS ÊTES UNE ORGANISATION LOCALE

#### Vous pouvez commencer par...

- Informer vos membres, vos supporters et vos partenaires au sujet des élections européennes (diffuser cette boîte à outils, publier des informations sur les élections dans votre newsletter, sur votre site Internet, etc.).
- Organiser une séance de réflexion avec vos membres, informer ces derniers sur les élections, recueillir des idées d'actions et des revendications politiques, et coordonner vos actions de plaidoyer.
- Convaincre vos membres, vos partenaires et vos publics au niveau local de s'impliquer dans les élections, de participer au vote et, s'il y a lieu, de supporter un candidat.

#### Pour aller plus loin, vous pouvez...

- Influencer l'élaboration des manifestes des partis politiques au niveau national en envoyant vos revendications avant l'adoption de ceux-ci. Une fois que les manifestes ont été approuvés, prenez-en connaissance, comparez-les avec vos revendications et communiquez les résultats à vos membres.
- Essayer d'organiser des rencontres avec les représentants des partis nationaux afin d'appuyer vos revendications. Si vous le souhaitez, Culture Action Europe est prête à vous rejoindre lors de ces rencontres.
- Soutenir/suivre/pousser votre(vos) candidat(s) si vous en trouvez un (ou plusieurs) pertinent(s), y compris quand ils ne figurent pas en tête de liste de parti (si les listes de parti ne sont pas bloquées ou si le scrutin à vote unique transférable est d'application).

## DANS LES DEUX CAS

### Vous pouvez commencer par...

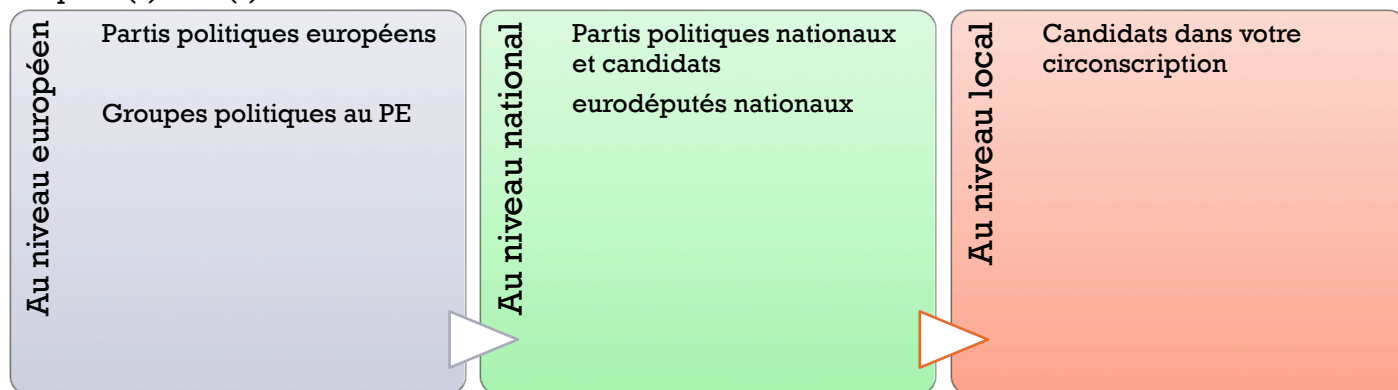
- Apprendre à connaître les candidats, étudier leur profil et suivre leurs programmes ainsi que leurs positions sur les questions concernées puis partager les résultats de votre recherche avec vos membres/partenaires/publics.
- Rencontrer les candidats et leur écrire. Vous pouvez leur envoyer une déclaration avec vos revendications ou un questionnaire (élaboré avec vos membres si vous êtes une organisation en réseau), les sensibiliser et repérer ceux qui ont les mêmes priorités que vous. N'hésitez pas à les rencontrer directement lorsque l'occasion se présente.

### Pour aller plus loin, vous pouvez...

- Organiser des tables rondes avec les candidats de votre circonscription, en leur offrant l'opportunité de rencontrer l'électorat, de présenter leur vision, et en vous donnant la possibilité de soulever vos préoccupations. N'hésitez pas à faire preuve de créativité.
- Attirer l'attention des médias en traitant des questions relatives aux élections quand vous tenez une conférence de presse, en sensibilisant l'espace public (particulièrement si vous êtes une institution ou une organisation locale), en distribuant de la documentation sur les élections lors d'évènements culturels, par exemple.
- Influencer les partis politiques dans la désignation des candidats en fonction du système électoral en place dans votre pays (voir la partie intitulée « Et chez vous ? ») :

<b>CAS A:</b> Les listes de parti sont fermées et bloquées, ce qui signifie que les électeurs n'ont pas la possibilité d'exprimer leurs préférences pour un candidat particulier.	<b>Faites part de vos suggestions aux partis avant la clôture de la liste</b> (La date limite pour la désignation des candidats se situe généralement un mois avant les élections).
<b>CAS B:</b> Les listes de parti sont fermées mais ne sont pas bloquées, ce qui permet aux électeurs d'exprimer leurs préférences parmi les candidats appartenant à la liste du parti de leur choix.	Vous ne pourrez plus ajouter de nouveaux candidats une fois la liste clôturée. Cependant, vous pouvez toujours encourager les électeurs à voter pour un candidat déjà désigné.
<b>CAS C:</b> Le scrutin à vote unique transférable (VUT) permet de voter explicitement pour un candidat plutôt que pour des listes de parti fermées et réduit le nombre de voix "gaspillées" en transférant les voix vers d'autres candidats.	Commencez par soumettre vos suggestions aux partis pendant l'élaboration de la liste de candidats. Choisissez ensuite votre candidat(e) parmi ceux/celles qui vous sont proposé(e)s et, si vous le jugez utile, n'hésitez pas à mener une campagne pour le/la supporter.

Pour quelle(s) cible(s):



### Partis politiques et candidats nationaux

Dans certains pays, les partis nationaux élaborent eux-mêmes leur liste de candidats. Ils auront le pouvoir de proposer des noms et de dresser le profil des futurs représentants de leur pays au Parlement européen. Cependant, y compris dans des pays qui n'ont pas recours à des listes de parti, les partis nationaux continuent de jouer un rôle significatif dans la campagne des élections, en orientant le débat et la position des candidats sur de nombreuses questions clés. C'est pour cette raison qu'il faut suivre le développement des campagnes des partis et s'adresser à leurs dirigeants lorsque vous entreprenez des actions de plaidoyer.

### Eurodéputés nationaux au Parlement

Au niveau national, il est bon de répertorier les eurodéputés de votre pays qui se représenteront aux prochaines élections puisque, selon la perspective nationale, ceux-ci sont les acteurs de premier plan au Parlement européen. De plus, les eurodéputés pourraient se concentrer davantage sur les revendications de leur pays d'origine. Pour trouver la liste des eurodéputés de votre pays, n'hésitez pas à utiliser le moteur de recherche [suivant](http://www.europarl.europa.eu/meps/en/search.html) : <http://www.europarl.europa.eu/meps/en/search.html>

### Partis politiques européens

Il ne faut pas confondre les partis politiques européens avec les groupes politiques du Parlement européen. Par exemple, le « Parti des socialistes européens » (PSE) regroupe les partis socialistes et démocrates nationaux dans un parti européen dont le secrétariat est situé à Bruxelles tandis que le groupe social-démocrate (S&D) du PE rassemble dans le Parlement les eurodéputés appartenant aux partis socialistes et démocrates nationaux. Les partis et les groupes politiques européens partagent souvent le même nom ou acronyme, ce qui porte encore plus à confusion (par exemple PPE et ALDE).

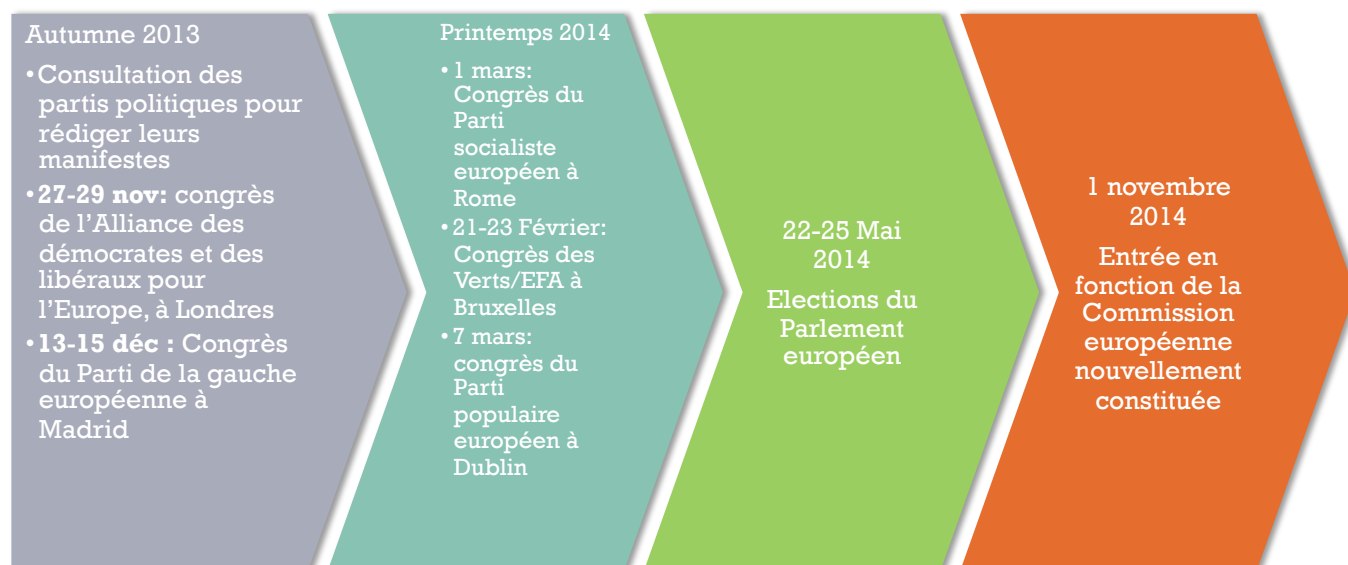
Les partis politiques européens joueront un plus grand rôle dans ce nouveau processus de désignation des candidats à la présidence de la Commission européenne. Toutefois, les partis nationaux continueront d'occuper une place prédominante dans la campagne visant à élire les eurodéputés, indépendamment du système électoral en place, et seront plus facilement accessibles depuis les États membres.

En ce qui concerne les partis politiques européens, la première étape cruciale est l'élaboration de leur **manifeste** politique commun pour les élections, où ils exposent leurs points de vue sur l'intégration européenne ainsi que leurs priorités. La deuxième étape est la désignation d'un candidat commun pour l'élection du président de la Commission européenne. Ces deux moments clés de la campagne seront pour nous l'occasion d'y promouvoir l'intégration de nos recommandations.

### Groupes politiques au Parlement européen

Les membres du Parlement européen siègent dans des groupes politiques qui ne sont pas répartis selon la nationalité mais selon l'appartenance politique. Il existe actuellement 7 groupes politiques au sein du Parlement européen. Chacun d'eux gère sa propre organisation interne en nommant un président (ou deux coprésidents), un bureau et un secrétariat. Avant chaque vote en séance plénière, les groupes politiques discutent de leur position et proposent des amendements communs. En outre, des conseillers les soutiennent dans plusieurs matières, y compris la culture. Il s'avèrera nécessaire d'établir des relations avec le secrétariat des groupes politiques et avec les présidents puisqu'ils jouent également un rôle significatif dans l'élaboration du manifeste des partis et dans la nomination d'un candidat à la présidence de la Commission.

## Calendrier



Si vous souhaitez vous impliquer en amont de la campagne et que vous vous sentez aptes à promouvoir la désignation de certains candidats, c'est le moment ou jamais : le processus de désignation et les négociations sont actuellement en cours au niveau national. Si cette partie semble trop technique ou trop politique pour vous, nous vous conseillons de commencer à agir après la désignation des candidats et le lancement officiel de la campagne, vers février 2014. Finalement, le jour des élections ne marquera pas la fin de nos efforts puisque nous devons assurer le suivi de nos revendications une fois que le nouveau Parlement sera entré en fonction. Parallèlement, nous devons continuer de plaider en faveur de nos idées auprès de la Commission européenne nouvellement constituée.

## Liens utiles

Liste des eurodéputés par pays et par groupe politique :  
<http://www.europarl.europa.eu/meps/fr/search.html>

Site Internet du Parlement européen :  
<http://www.europarl.europa.eu/portal/fr>

Sites des principaux partis politiques européens :

Parti populaire européen <http://www.epp.eu>

Parti socialiste européen <http://www.pes.eu/fr>

Parti de l'Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe <http://www.aldeparty.eu/fr>

Parti des verts européens <http://www.europeangreens.eu>

Alliance libre européenne <http://www.e-f-a.org>

Alliance des conservateurs et réformistes européens [www.aecr.eu](http://www.aecr.eu)

Gauche européenne [www.aecr.eu](http://www.aecr.eu)

Parti (centriste) des démocrates européens <http://www.pde-edp.eu/fr/accueil>

## **L'appel de Culture Action Europe\* pour les élections européennes de 2014**

L'Europe fait aujourd'hui face à des défis radicalement différents de ceux des décennies précédentes : la population vieillit, les ressources naturelles se raréfient, les offres d'emplois manquent, et aucun retour en arrière ne sera possible.

Depuis 2008, on affirme aux Européens qu'ils traversent une crise, la pire depuis 1929. Chaque année, nous nous attendons à une amélioration de la situation. Chaque année pourtant, la réalité nous prouve le contraire.

Plutôt qu'en situation de crise, la réalité européenne doit être davantage perçue comme une transition d'un ordre mondial vers un autre. Cette transition mènera l'Europe soit vers des inégalités croissantes, soit vers un **nouvel accord social** fondé sur la durabilité et le respect des droits de l'homme, pour les générations présentes et à venir. Ce qu'elle deviendra **dépend des choix que nous faisons maintenant**. L'Europe dispose de tous les atouts nécessaires, tant matériels que culturels, pour construire un avenir durable : nous devons les exploiter dès maintenant !

La croissance sociale, et non pas économique, doit devenir la priorité de l'Europe d'aujourd'hui. Il faut améliorer nos compétences culturelles, notre aptitude à coopérer et à penser de façon critique notre ouverture à la diversité, et notre curiosité : tous ces éléments sont indispensables pour l'épanouissement d'une société durable où peuvent se développer les droits, les responsabilités et le bien-être partagé. Le domaine des arts et des sciences contribue de manière significative à assurer un accès à l'éducation pour tous ainsi que le respect scrupuleux de l'ensemble des droits de l'homme.

Le moment est venu pour les décideurs et les citoyens de proposer un discours plus large sur **l'avenir de l'Europe**, en présentant **le développement culturel comme une nécessité stratégique**.

Le **fossé démocratique** grandissant dans le processus décisionnel doit être comblé. Les élections de 2014 représentent une opportunité pour **rétablir le lien entre les institutions et les citoyens européens**. Selon un récent sondage d'opinion eurobaromètre, seuls 33% des citoyens de l'UE font confiance aux institutions européennes.

Les espoirs, les craintes et les priorités des citoyens méritent des réponses qui ne peuvent pas être subordonnées aux exigences des marchés financiers. Nous devons développer un projet politique fondé sur la culture et l'apprentissage, une réponse adaptée aux urgences économiques, culturelles, sociales et politiques. Nous n'avons pas besoin d'une consommation accrue. En revanche, l'Europe ne peut se passer ni de l'éthique ni de la qualité dans tous les aspects de la vie.

L'Europe doit faire face à un nationalisme, voire à un racisme, croissant. Le projet européen doit impérativement relever ce défi. Il faut trouver une alternative convaincante et sérieuse afin d'engager les Européens. Il est indispensable d'imaginer un projet fédérateur. Il s'agit d'une mission culturelle. Les **gouvernements locaux** sont en première ligne et représentent les principaux alliés dans cette entreprise ; leurs voix doivent être prises en compte dans le processus décisionnel d'une Europe pleinement démocratique.

Par conséquent, Culture Action Europe demande à tous les participants aux élections européennes, et en particulier :

### Aux partis et groupes politiques européens :

- De présenter, à travers leurs programmes, une vraie **vision de l'Europe et un projet politique crédible**.
- **D'intégrer la société civile dans le processus de rédaction de leurs programmes**, d'encourager une large **participation à leurs congrès**, où sont adoptées les stratégies de campagne, et de proposer des **candidats** engagés sur les plans éthique et culturel, prenant aussi en compte l'expression de la société civile.



- De préciser clairement leur appartenance aux alliances et aux partis européens. Cette information est indispensable pour que les électeurs saisissent le positionnement européen des partis et des candidats.

Aux candidats et aux futurs membres du Parlement européen (députés européens) :

- D'offrir une **stratégie à long terme et une vision politique** qui aille au-delà d'une simple approche économique.
- De **mentionner clairement leur appartenance aux partis européens** pendant la campagne.
- **D'aborder le rôle de la culture**, en particulier pendant leur campagne, en insistant sur **le caractère fondamental de sa contribution au développement durable**, et de s'engager activement afin de susciter un débat continu sur l'importance du facteur culturel.
- De s'engager personnellement à **défendre les valeurs qui exercent un impact direct sur la vie des citoyens et qui sont considérées comme les éléments clés des sociétés démocratiques et durables**. Entre autres, les futurs députés européens doivent œuvrer en faveur de la liberté d'expression, du droit de participer librement à la vie culturelle de la communauté, de l'accès et la participation aux arts et du partage des avancées technologiques ainsi que de leurs bénéfices. Ils doivent également assurer l'égalité entre les sexes, lutter contre tout type de discrimination, donner la priorité à l'intégration et à la cohésion sociale, jouer un rôle responsable en faveur d'un monde plus sain et plus équitable, assurer l'égalité d'accès à l'éducation et aux soins de santé, investir sans relâche dans la protection de l'environnement et dans l'économie verte.
- De créer un **Intergroupe du Parlement européen consacré à la culture** dans le but de cultiver les synergies et les débats intersectoriels, de promouvoir l'intégration de la culture considérée comme ressource principale du développement durable dans tous les programmes et politiques concernés (des relations extérieures à la cohésion, de l'éducation et l'apprentissage à l'économie et à l'emploi) dans la révision du traité ainsi que dans l'ensemble des processus politiques et législatifs.

Aux partis, aux candidats et aux futurs MPE :

- De promouvoir la mise en place d'une **évaluation de l'impact culturel** en amont de l'adoption des politiques dans des domaines tels que l'éducation et l'apprentissage, l'architecture et l'aménagement urbain, les droits économiques et civils ainsi que, bien évidemment, les arts et le patrimoine.
- De **prendre les mesures nécessaires à la mise en œuvre des engagements internationaux** dans le domaine de la culture et du patrimoine (ex : la Convention de l'UNESCO de 2005 sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles).
- **D'intégrer la société civile dans les processus décisionnels des institutions européennes**, en assurant un niveau de transparence plus élevé, en les informant le plus tôt possible dans le processus législatif, en les consultant régulièrement et en établissant des relations stables avec les citoyens.
- D'opérer pour le bien de tous les citoyens européens et pour ce faire, de montrer si nécessaire leur **indépendance** à l'égard des intérêts nationaux.
- **D'encourager la révision de la stratégie Europe 2020, en plaçant le bien-être et le développement du capital social** au cœur d'une stratégie pour une Europe durable.
- De **promouvoir** la mobilité artistique et culturelle au sein de l'Europe (« **Erasmus for the arts** ») et de **supprimer tout ce qui peut lui faire obstacle**, y compris les dispositions complexes en matière de visas et les conditions d'imposition et de protection sociale impossibles à concilier. De manière générale, d'encourager davantage la

- coordination des systèmes de protection sociale européens afin de garantir **le bien-être des citoyens** ainsi que **des conditions de travail et de production décentes pour tous**.
- D'adopter la réglementation nécessaire pour **reconnaître les droits économiques des créateurs et des producteurs**, face à ceux des distributeurs et des intermédiaires.
- D'empêcher activement toute **érosion du rôle de la sphère publique**, en particulier dans les domaines de **la culture, des arts, de l'éducation, de la recherche scientifique, de la citoyenneté et des droits de l'homme** (qui sont autant de valeurs européennes fondamentales dans lesquelles il faut investir).
- En particulier, de s'assurer que les négociations sur un **partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (PTCI) entre les Etats-Unis et l'Union européenne ne diminuent pas nos standards sociaux et environnementaux et ne débouchent pas sur la réduction de la sphère publique au sein de nos sociétés ou sur l'abandon des droits des créateurs**.

## **ANNEXE 2: Candidats à la Présidence de la Commission des principaux partis européens**

Le **Parti socialiste européen (PES)** a officialisé le 1 mars 2014 la nomination de l'allemand **Martin Schulz**, actuel président du Parlement européen, comme candidat incontesté des socialistes et démocrates européens.

Le **Parti Populaire Européen (PPE)** a élu **Jean-Claude Juncker**, ancien premier ministre luxembourgeois et ex-président de l'Eurozone, candidat du centre droit européen pour remplacer José Manuel Barroso, lors de sa convention électorale du 7 mars 2014.

Les **Verts européens** ont choisi deux candidats pour mener leur campagne, le français **José Bové**, membre du Parlement européen depuis 2009, et l'allemande **Ska Keller** qui fut porte parole de la fédération des jeunes verts européen de 2005 à 2007.

Les **libéraux démocrates (ALDE)** ont longuement hésité entre **Guy Verhofstadt**, ancien premier ministre belge et président du groupe ALDE au PE, et Olli Rehn, Vice-Président de la Commission européenne en charge des affaires économiques et monétaires, avant de parvenir à un accord fin janvier suivant lequel les deux personnalités politiques se partageront le « leadership » des libéraux européens : Guy Verhofstadt candidatera à la succession de José Manuel Barroso tandis que Olli Rehn visera un autre poste de haut niveau dans le domaine de l'économie ou des affaires étrangères.

Le **parti de la gauche européenne** à quant à lui choisi le Grec **Alexis Tsipras** pour mener ses couleurs dans la campagne européenne.

Culture Action Europe  
Rue Ravenstein 23  
B-1000 Brussels  
T. +32 2 534 4002  
F. +32 2 534 1150  
Email: [advocate@cultureactioneurope.org](mailto:advocate@cultureactioneurope.org)

[www.cultureactioneurope.org](http://www.cultureactioneurope.org)

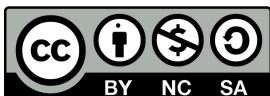
Culture Action Europe remercie la Commission européenne et la Fondation européenne de la Culture pour leur soutien. Cette publication n'engage que son auteur et la Commission n'est pas responsable des informations qui y sont contenues.



Nous sommes également reconnaissants du soutien de NEMO



Nous tenons à remercier les membres suivants pour leur précieuse contribution :  
Intercult, Trans Europe Halles, Relais Culture Europe, le Conseil européen de la musique, Res Artis, le Fonds Roberto Cimetta et Interarts.



Cette boîte à outils est produite par Culture Action Europe et protégée sous licence Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 3.0 Unported License.